



LA BASE DE DONNÉES ÉCONOMIQUES & SOCIALES - BDES

OBJECTIFS

- Avoir accès à l'information
- Savoir exploiter l'information

PUBLIC CIBLE

- Les membres du CSE
- La commission économique
- Les délégués syndicaux
- Pas de prérequis

PÉDAGOGIE

- Support de formation
- Exercices et mise en situation des participants
- Vidéoprojecteur + paperboard
- Évaluation de fin de stage

LES PLUS

- Pédagogie et expérience (10 ans) du formateur, ancien élu de CE, spécialiste des IRP et du dialogue social
- Des conseils pragmatiques et personnalisés
- 100% des stagiaires ont aimé

DURÉE

- 1 journée.

LIEU

- Stage Intra : dans vos locaux, les nôtres ou en un lieu à définir

TARIF

- A partir de 1 250 € pour 6 stagiaires et par journée de formation.

CONTACTS

EXERCEZ PLEINEMENT VOS ATTRIBUTIONS ÉCONOMIQUES

Rendue obligatoire par la loi de juin 2013, la base de données économiques et sociales (BDES), là où elle a été créée, reste le plus souvent en deçà des besoins des représentants du personnel. Cette formation vous permettra de réfléchir à l'outil utile pour vous et de peser sur la mise en place ou son amélioration.

PROGRAMME

L'objet « BDES »

- Qu'est-ce qu'une base de données ?
- Son cadre légal
- L'accès à la BDES et l'obligation de discrétion

Quel impact de la BDES sur le rôle économique des IRP ?

- Impact sur l'information/consultation du CSE
- Les informations périodiques
- Le support à la consultation
- Quiz interactif : l'impact de la BDES sur l'accès et le traitement de l'information

Le contenu de la BDES

- Le périmètre de la base données économiques et sociales (effectif)
- L'impact de la négociation par accord collectif
- Les informations dans la BDES
 - La durée
 - Les rubriques d'une BDES en fonction de l'effectif
 - Les éléments constituant la BDES

L'exploitation de la BDES

- Par un cas pratique, interpréter les différentes informations économiques contenues dans la BDES. Quel usage peut-on en faire ? Quel lien faire les orientations stratégiques de l'entreprise ?
- Quand et comment se servir de la BDES ? (Consultations, négociation, information des salariés, conseil d'administration ou de surveillance, proposer des orientations alternatives)
- Se forger un avis motivé, la possibilité d'expertise
- Points clés pour un outil efficace
- **Cas pratique : exploiter les informations économiques recueillies dans la BDES pour alimenter les consultations annuelles**

ECODIA (EXPERTISE CONSEIL & DIAGNOSTIC) est agréé par le Préfet pour la formation économique des élus CSE (Code du travail, article L2315-17 et R2315-8), et déclaré comme organisme de formation auprès du service régional de contrôle de la Formation Professionnelle sous le n°11 75 4622875.

ECODIA 19 Avenue de Messine 75008 Paris
tél 01 53 53 99 50 web www.ecodia.fr

GRUPE MAMM SADEC AKELYS



Arnaud Le Paih Lionel Jassin
06.73.70.43.14 01.53.53.99.25
formation@ecodia.fr